

# Hebdo Canada



Volume 8, N° 23  
(Hebdomadaire)

le 4 juin 1980

Ottawa, Canada

Politiques et programmes du gouvernement en matière d'énergie .....	1
Système de télévision par câble bilatérale .....	3
Subventions fédérales pour l'enseignement des langues officielles .....	3
Maires canadiens en Europe .....	3
Retombées au Québec de l'achat du CF-18A .....	3
Délégation canadienne à une réunion de l'ONU sur l'environnement .....	3
Aide du gouvernement à Chrysler du Canada en difficulté .....	4
Rejet clair de la thèse "souveraineté-association" par les Québécois .....	4
Un hôtel pas comme les autres .....	6
2 000 kilomètres en ski de fond .....	6
Exode vers la campagne .....	6
Des jeux québécois gagnants d'un concours canado-américain .....	6
Contribution des femmes à l'évolution des francophones .....	6
La chronique des arts .....	7
Nouvelles brèves .....	8

## Politiques et programmes du gouvernement en matière d'énergie

*Le Canada est, et continuera d'être, dans une situation enviable en ce qui concerne les approvisionnements globaux en énergie et leur diversité, a déclaré le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, dans un discours prononcé devant le Pipeline Contractors Association (Montréal, le 15 mai). M. Lalonde a annoncé, entre autres, qu'un objectif du gouvernement est de réduire de 10 p. cent l'utilisation du pétrole, d'ici dix ans.*

...Nous bénéficions d'un approvisionnement relativement abondant en électricité, d'un excédent de gaz naturel, et nous ne dépendons du pétrole importé que pour 15 p. cent seulement de nos besoins énergétiques nets. Le Canada est, non pas un importateur net, mais un exportateur net d'énergie; l'an dernier, nos échanges internationaux d'énergie se sont traduits par un excédent de \$4 milliards dans notre balance des paiements...

### Réduire l'utilisation du pétrole

A l'heure actuelle, le pétrole représente au Canada environ 25 p. cent des besoins énergétiques globaux des secteurs commercial et industriel et à peu près 40 p. cent de l'énergie consommée dans le secteur résidentiel.

Cette importance relative du pétrole varie...beaucoup d'une région à l'autre...

En Alberta, où le gaz naturel est facilement accessible à la plupart des consommateurs, le pétrole ne satisfait que 5 p. cent des besoins d'énergie résidentiels et commerciaux. En Ontario, environ un tiers des besoins énergétiques des foyers est actuellement satisfait par le pétrole, le chiffre correspondant étant d'à peu près 20 p. cent dans le secteur commercial. Au Québec, le pétrole représente plus de la moitié de la consommation totale d'énergie des secteurs résidentiel et commercial, tandis qu'en Colombie-Britannique la proportion est environ un quart dans les deux secteurs.

Le profil actuel de l'utilisation de l'énergie au Canada reflète les coûts passés et l'influence des politiques incitatives antérieures. A une époque donnée, il était peut-être justifié de mettre en place un système énergétique qui permettait d'exporter en grande quantité le gaz et le pétrole produits dans l'Ouest canadien et d'importer un fort volume de pétrole pour l'Est du pays. Cette époque est révolue. Il n'est plus sensé, à mon avis, de perpétuer un système de ce genre.

Si nous devons remplacer le pétrole que nous importons actuellement par l'énergie que nous exportons, il nous resterait encore des ressources énergétiques disponibles pour l'exportation.

Dans la plupart des régions du Canada, le remplacement du pétrole par d'autres sources d'énergie est maintenant justifié du point de vue économique. Pour l'ensemble du pays, ce remplacement est devenu un impératif stratégique.

J'annonce donc aujourd'hui que le gouvernement fédéral se propose d'œuvrer dès maintenant pour que l'utilisation



M. Marc Lalonde

### C'était ce jour...

Le 4 juin 1969, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, et celui de l'Ontario, M. John Robarts, signaient un accord instituant une commission permanente de coopération entre l'Ontario et le Québec, en vue d'offrir, aux groupes linguistiques minoritaires des deux langues officielles, des services publics et un enseignement en anglais ou en français selon le cas, partout où cela était possible. L'accord prévoyait aussi un programme d'échange entre fonctionnaires des deux provinces.

à des fins résidentielles, industrielles et commerciales du pétrole soit ramenée à 10 p. cent des besoins énergétiques nets de ces secteurs...

L'enjeu est de taille. Si l'on ramenait à 10 p. cent l'utilisation du pétrole, on économiserait environ 150 000 barils de pétrole par jour dans le secteur résidentiel, encore 150 000 dans le secteur industriel et 75 000 dans le secteur commercial. Cela donne une économie approximative de 375 000 barils de pétrole par jour.

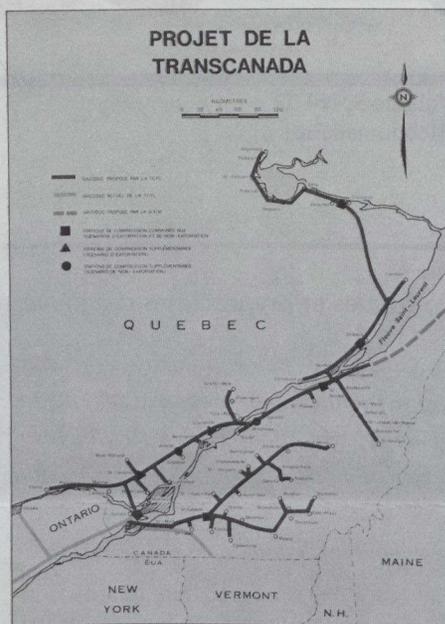
### Utiliser d'autres formes d'énergie

Nous envisageons à cette fin un programme massif de substitution énergétique qui permettra aux consommateurs de passer du pétrole à des sources relativement moins coûteuses et plus abondantes d'énergie, qu'il s'agisse du gaz naturel, de l'électricité ou d'autres sources comme le bois, l'énergie solaire, le propane et d'autres gaz liquéfiés, le charbon ou la biomasse.

Les possibilités offertes par ce genre de substitution, ne serait-ce que dans le secteur résidentiel, peuvent être illustrées par la situation de l'Ontario. Cette province compte environ deux millions de résidences, dont environ la moitié s'alimentent actuellement en gaz naturel tandis que les autres font appel à d'autres formes d'énergie, dont le pétrole. Parmi les millions de résidences qui ne consomment pas de gaz naturel en ce moment, on estime qu'à peu près 250 000 se situent dans des régions actuellement desservies par les conduites principales de gaz et plus de 400 000 dans les zones existantes de franchise pour la distribution du gaz. Nous voulons que ces possibilités considérables de substitution énergétique se réalisent dans les meilleurs délais.

La nature de la substitution — en faveur non seulement du gaz naturel, mais aussi de l'électricité et d'autres formes d'énergie — doit être déterminée non seulement par la situation locale actuelle, mais aussi par les modifications que nous pouvons y apporter en élargissant le choix offert aux consommateurs, dans le cadre des objectifs énergétiques nationaux...

...Le gaz naturel est produit en quantité excédentaire et possède déjà un avantage de prix par rapport au pétrole sur la plupart des marchés. Bien que cela soit un élément positif pour favoriser une substitution, nous devons évidemment consentir un effort assez considérable pour améliorer et étendre le réseau canadien de



transport et de distribution du gaz naturel...

### Réseau de gazoduc

L'Office national de l'énergie a recommandé aujourd'hui — et le gouvernement accepte sa recommandation — que le réseau de gazoduc soit prolongé au-delà de Montréal, jusqu'à Québec.

Comme je l'ai indiqué, il reste des modalités financières importantes à arrêter pour assurer la viabilité financière de ce nouveau tronçon et une pénétration maximale du gaz dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel. J'espère mettre au point ces modalités au cours des deux prochains mois, dans le cadre de nos négociations sur les prix du pétrole et du gaz. Nul ne doit cependant douter que le gazoduc sera construit et que les mesures voulues seront prises pour assurer cette pénétration maximale. C'est un principe fondamental de notre politique énergétique de rendre le marché québécois moins dépendant du pétrole.

Dans le discours du Trône, le gouvernement a clairement indiqué qu'il appuie la construction, le plus tôt possible, d'un gazoduc jusqu'à Québec et les Maritimes. Cela reste la solution préférée du gouvernement. Cependant, l'Office national de l'énergie a pour le moment refusé la demande de la société Gazoduc Trans-Québec-Maritimes de prolonger le gazoduc au-delà de Québec vers les Maritimes, et ce, pour deux raisons...

En premier lieu, l'Office a trouvé que la Société n'avait pas fait suffisamment de travaux sur la question de l'environne-

ment... L'Office a également jugé que la demande de la Société ne tenait pas suffisamment compte des découvertes possibles au large des côtes...

### Besoins des régions

Il est évident que les travaux d'exploration effectués l'an dernier dans la région de l'Atlantique ont ouvert des perspectives intéressantes. La région de l'Atlantique pourrait vraiment maintenant accéder à l'autonomie tant pour le pétrole que pour le gaz, grâce aux gisements possibles à Hibernia et à l'île aux Sables. Cette région dépend actuellement d'un approvisionnement en énergie qui est non seulement précaire, mais aussi trop coûteux. Nous devons faire attention à ne pas résoudre le problème de l'insécurité des approvisionnements en mettant en place un système énergétique qui coûterait à la région de l'Atlantique encore plus cher que les sources actuelles d'énergie...

Nous sommes cependant bien décidés à ne pas relâcher nos efforts en vue de rendre la région de l'Atlantique moins dépendante du pétrole. Il y aura nécessairement un temps d'arrêt, lorsque nous étudierons l'incidence des nouvelles découvertes faites au large des côtes. Nous voulons que ce temps d'arrêt soit le plus court possible; à cette fin, nous envisageons les diverses façons d'accélérer les travaux d'exploration à l'île aux Sables et à Hibernia. Nous demandons également à la société du Gazoduc Trans-Québec-Maritimes d'effectuer sans tarder les travaux nécessaires, de façon à présenter dès que possible une nouvelle demande à l'Office national de l'énergie...

Au Québec, la construction et le prolongement du réseau de distribution du gaz naturel apporteront des avantages considérables aux consommateurs de la province ainsi qu'à l'ensemble de l'économie québécoise. D'après les estimations de l'Office national de l'énergie, les immobilisations et les dépenses d'exploitation du réseau dépasseront le milliard de dollars, sans compter les investissements nécessaires pour convertir au gaz les installations fonctionnant au pétrole. D'ici 1985, ce réseau devrait pouvoir acheminer jusqu'au marché québécois environ 208,5 millions de mètres cubes de gaz naturel, volume qui passerait à 4,09 milliards de mètres cubes d'ici 1990. D'après les estimations de l'Office, il en résultera un remplacement net de la consommation de pétrole au Québec de

(suite à la page 8)

## Système de télévision par câble bilatérale

Le gouvernement fédéral apportera \$1,2 million à la mise au point d'un système polyvalent de télévision par câble bilatérale.

Le principal artisan de ce programme de quatre ans, dont le coût s'élèvera à \$4,5 millions est Télécâble Vidéotron, importante compagnie de télévision par câble de la région de Montréal desservant quelque 95 000 abonnés.

Grâce à l'appui du gouvernement fédéral et à la collaboration d'autres participants, cette compagnie mettra au point un système-pilote qui offrira de nouveaux services, tels que le vidéotex, les avertisseurs médicaux, d'incendie, de vol et les jeux vidéo. Tous ces services viennent s'ajouter à la distribution des signaux unilatéraux classiques de la télévision par câble.

## Subventions fédérales pour l'enseignement des langues officielles

Dans le cadre du programme des langues officielles dans l'enseignement, et aux termes d'une entente provisoire conclue pour 1979-1980, le gouvernement fédéral a versé \$140 millions aux provinces.

Les négociations se poursuivent pour arriver à une entente à long terme.

Les programmes fédéraux-provinciaux pour les langues officielles dans l'enseignement ont débuté en 1970. Ils poursuivent un double objectif: d'une part, multiplier les occasions pour les Canadiens qui font partie des groupes minoritaires de langue officielle de pouvoir, dans chaque province, faire instruire leurs enfants dans leur propre langue, et, d'autre part, faciliter l'étude de l'autre langue officielle aux étudiants canadiens qui le désirent.

Outre ces paiements dits "formulaires", le gouvernement fédéral a aussi remis aux provinces un peu plus de \$30 millions pour l'année 1979-1980, afin d'aider les provinces à financer certaines initiatives et certains programmes particuliers, par exemple, les cours d'immersion et les bourses d'étude.

Depuis 1970, le gouvernement fédéral a versé aux provinces près de \$1,3 milliard pour l'enseignement des langues officielles.

## Maires canadiens en Europe

Un groupe de 12 maires, comprenant des représentants de chacune des dix provinces et des Territoires-du-Nord-Ouest, a effectué un voyage d'études de huit jours en Europe (2-10 mai) qui leur a permis de se familiariser davantage avec divers aspects de la politique étrangère du Canada.

Les maires ont visité le siège de l'OTAN et celui de la Commission des communautés européennes, à Bruxelles, les quartiers généraux suprêmes des puissances alliées en Europe, près de Mons, le Conseil de l'Europe, à Strasbourg, et la base des Forces canadiennes à Lahr (République fédérale d'Allemagne).

La visite s'est effectuée sous les auspices du ministère des Affaires extérieures, avec le concours du ministère de la Défense nationale, du service de l'information de l'OTAN et de la Délégation de la Commission des communautés européennes à Ottawa.

Par le passé, des groupes analogues de parlementaires, de professeurs du secondaire et de journalistes d'hebdomadaires canadiens ont pris part à des visites semblables. C'est la deuxième fois que des maires participent au Programme.

## Retombées au Québec de l'achat du CF-18A

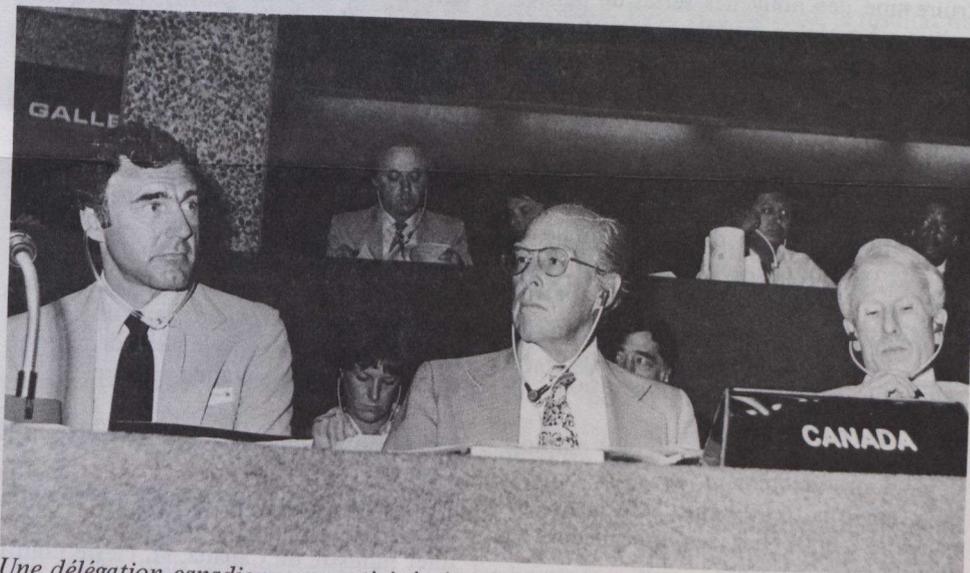
La compagnie McDonnell Douglas, dont le siège est à St-Louis (États-Unis), construira un centre d'usinage commandé par ordinateur, au Québec.

Le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Jacques Blais, a précisé que ce centre était la deuxième usine établie au Québec dans le cadre du contrat passé entre la Compagnie et le gouvernement canadien pour l'achat d'avions de chasse CF-18A.

En effet, la compagnie General Electric du Canada a annoncé la construction, dans les Cantons de l'Est, d'une usine de pales et d'aubes de réacteur. De plus, elle prévoit agrandir son usine à St-André (Québec).

Le centre d'usinage que construira la McDonnell Douglas sera équipé des instruments de précision les plus modernes. Grâce à un nouveau procédé d'usinage à cinq axes, les machines commandées par ordinateur produiront des pièces très détaillées, par exemple, des éléments de fuselage en aluminium, en acier et en titane. Le Centre sera aussi en mesure de fabriquer des pièces compliquées à des fins autres que la construction d'avions.

## Délégation canadienne à une réunion de l'ONU sur l'environnement



Une délégation canadienne a participé récemment à Nairobi (Kenya), pour la première fois en qualité d'observateurs, à la huitième réunion du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement. On reconnaît sur la photo, dans l'ordre habituel: M. Lorne Clark, directeur de la direction des Opérations juridiques du ministère des Affaires extérieures, M. G.F. Bruce, haut-commissaire du Canada au Kenya, et M. Bird, directeur général de la direction générale des Affaires intergouvernementales du ministère de l'Environnement.

## Aide du gouvernement à Chrysler du Canada en difficulté

En échange de niveaux garantis d'investissement d'environ \$1 milliard et d'autres investissements par Chrysler du Canada et Chrysler Corporation, le gouvernement fédéral garantira \$200 millions de prêts accordés par des institutions financières du secteur privé à cette compagnie. Les investissements décrits par Chrysler dans le plan qu'elle a soumis, permettront d'atteindre 15 900 emplois d'ici 1984.

En annonçant cette nouvelle le 10 mai dernier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, a précisé que l'aide du gouvernement fédéral, apportée pour éviter que Chrysler du Canada ne déclare faillite, est sujette à certaines conditions.

Chrysler du Canada devra investir environ un milliard de dollars au Canada, entre 1980 et 1985. Environ \$400 millions de cet investissement ainsi qu'un projet particulier auquel les garanties de prêt sont liées, porteront sur la conversion et l'agrandissement de l'usine de fourgonnettes de Chrysler qui produira une nouvelle fourgonnette-voiture économique, construite exclusivement au Canada.

Chrysler consacrera également plus de \$250 millions pour améliorer ses installations actuelles de production et construire une des nouvelles séries de petites voitures à traction avant qui seront mises sur le marché en 1983.

Plus de \$300 millions seront consacrés à l'amélioration de plusieurs opérations de montage et de fabrication.

Toutes les modifications apportées au financement de l'investissement et aux installations prévues dans le plan de la Société ou aux engagements pris pour les emplois, devront recevoir l'approbation du Ministre. Enfin, le gouvernement nommera un administrateur qui siègera au sein du Conseil d'administration de Chrysler-Canada.

Dans tout le Canada, 40 000 emplois dépendent directement de cette compagnie: environ 16 000 chez les concessionnaires, 10 000 chez les fournisseurs et 14 000 chez Chrysler.

De son côté, le gouvernement de l'Ontario accordera une subvention de \$10 millions à Chrysler du Canada pour que cette compagnie crée un centre de recherche et de développement sur les utilisations de l'aluminium et du plastique.

## Rejet clair de la thèse "souveraineté-association" par les Québécois

Six Québécois sur dix ont choisi de refuser au gouvernement du Québec le mandat de négocier la souveraineté-association.

Tel est le message qui ressort du référendum tenu le 20 mai au Québec, alors que 2 171 913 Québécois ont répondu "non" (soit 59,5 p. cent) et 1 478 200 "oui" (soit 40,5 p. cent) à la question que leur avait posée le gouvernement du Parti québécois de M. René Lévesque. (Par cette question, le peuple québécois avait à décider s'il accordait au gouvernement du Québec un mandat de négocier l'indépendance du Québec, tout en maintenant une association économique avec le reste du Canada.)

Le vote en faveur du "non" a été majoritaire dans toutes les régions à l'exception de celles du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord qui ne comptent que cinq p. cent de la population du Québec. Le "non" a recueilli une moyenne de 57 p. cent des voix dans les circonscriptions à majorité francophone.

Une journée ensoleillée et chaude a encouragé 84 p. cent des électeurs à se prévaloir de leur droit de vote, soit 7 p. cent de plus que lors des élections de 1976 qui avaient porté le Parti québécois de M. Lévesque au pouvoir.

Le premier ministre Lévesque, acceptant la défaite, devait déclarer que le peuple québécois avait nettement donné une autre chance au fédéralisme, et qu'il appartenait aux fédéralistes de "mettre un contenu dans toutes les promesses qu'ils ont faites durant les 35 jours [de la campagne référendaire]".

Le chef du Comité des Québécois pour le Non, et chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, déclarait à ses partisans: "La cause d'un Québec résolu à se développer librement dans un fédéralisme canadien renouvelé vient de remporter ce soir une très grande victoire".

### Déclaration du premier ministre du Canada

S'adressant à la Chambre des communes, dès le lendemain du référendum, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, déclarait: "La vie démocratique ne procède pas seulement de l'opinion majoritaire mais aussi de l'expression et de l'incorporation des opinions minoritaires...113 ans de démocratie canadienne m'autorisent donc à assurer les tenants de

l'autre option que leurs aspirations profondes par des aménagements politiques, certes différents de ceux qu'ils auraient préférés, continueront de marquer l'évolution de notre société et d'accentuer ce qui en fait l'originalité". Et M. Trudeau de poursuivre:

"Nous croyons fermement que [cette victoire] marque la fin d'une longue période d'incertitude, de doutes et de relations tendues entre le Québec et les autres provinces du Canada, et entre les francophones et les anglophones. Une autre nouvelle pointe à l'horizon. Elle laisse présager une période de rétablissement préparatoire à une reconstruction. En optant pour le Canada, les Québécois ont reconnu que leurs concitoyens sont disposés à les écouter, à les comprendre et à répondre à leurs aspirations légitimes.

"Toutefois, les Québécois ont également fait savoir qu'ils sont eux-mêmes disposés à écouter ce que les autres Canadiens ont à dire, à comprendre leurs aspirations et à les aider à réaliser leurs rêves. Nous, Canadiens, nous orientons désormais vers une destination commune, et c'était là la question fondamentale. Nous devons donc maintenant poser de nouveaux jalons et nous tracer un parcours commun en vue d'atteindre la même destination.

"Tel est le sens profond, la seule interprétation possible, du référendum d'hier. La majorité des électeurs québécois a refusé d'accorder à son gouvernement provincial le mandat de négocier le retrait du Québec de la fédération canadienne, même si on l'avait assurée envers et contre tous que cela pourrait se faire tout en maintenant une quelconque association économique avec le reste du pays. Ces électeurs ont dit "non", parce qu'ils ont fait confiance au Canada...

"Nous savons par ailleurs qu'une forte proportion de ceux qui ont voté "oui" l'ont fait non pas parce qu'ils favorisaient l'indépendance du Québec, mais parce qu'ils ont douté de nos assurances, et qu'ils ont cru mieux favoriser le changement en donnant un appui tactique au Parti québécois.

"Je m'en remets pour cette interprétation, non pas seulement aux sondages qui ont précédé le référendum, mais aussi aux innombrables témoignages qui ont paru dans la presse au cours des derniers mois... Somme toute, c'est un appui

## La chronique des arts

massif aux changements, dans le cadre fédéral, que les Québécois ont exprimé hier. Nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer cette volonté de changement qui rejoint celle de toutes les régions du pays et de décevoir les attentes des Canadiens. Voilà pourquoi, le 14 mai, j'ai pris l'engagement solennel de remettre en marche le renouvellement constitutionnel et de ne pas cesser d'y travailler avant que le Canada soit enfin doté d'une nouvelle Constitution.

"Ce serait se leurrer cependant que de croire qu'il nous sera facile d'honorer cet engagement. Nous devons compter sur l'appui constant du peuple canadien et de ses représentants au sein de ce Parlement. Nous espérons aussi obtenir la collaboration de tous les gouvernements provinciaux, y compris celui du Québec. Nous devons tous nous entendre sur les principes fondamentaux qui orienteront nos efforts. Nous devons nous ouvrir aux besoins et aux aspirations de tous les Canadiens, rechercher ensemble les méthodes et les mécanismes plus efficaces que ceux que nous avons utilisés jusqu'ici, accepter de consacrer à l'entreprise tous les efforts requis pour la faire aboutir. A ces fins, j'ai demandé au ministre de la Justice d'entreprendre immédiatement une tournée des capitales provinciales pour recueillir les vues des premiers ministres sur la meilleure façon de donner suite à leur volonté de changement.

"De notre côté, nous ne posons d'autres préalables au changement que les deux que j'ai énoncés à Québec dès janvier 1977. D'abord, que le Canada continue d'être une véritable fédération, soit un État dont la Constitution établit un Parlement fédéral avec des pouvoirs réels s'appliquant dans l'ensemble du pays et des Parlements provinciaux avec des pouvoirs non moins réels, s'appliquant sur le territoire de chaque province. Ensuite, qu'une charte des droits et libertés fondamentales soit insérée dans la nouvelle constitution et que cette charte s'étende à l'aspect collectif de ces droits comme la langue.

"J'avais dit alors, et je le répète aujourd'hui, que pour nous tout le reste est négociable. Ce que nous voulons, c'est doter le Canada d'une constitution fédérale nouvelle, moderne, fonctionnelle, qui permettra à nos gouvernements de mieux satisfaire aux besoins et aux aspirations de tous les Canadiens. Cette nouvelle constitution pourra incorporer, si telle est

(suite à la page 8)

## Autres réactions au résultat du référendum québécois du 20 mai

. **M. Joe Clark, chef du Parti progressiste conservateur du Canada** et chef de l'Opposition à la Chambre des communes. "Si le Canada ne parvient pas à renouveler sa constitution en un délai maximum de deux ans, beaucoup de ceux qui ont voté "non" seront tentés d'appuyer le "oui", advenant la tenue d'un autre référendum", pense M. Clark qui ajoute que M. Trudeau doit prendre le leadership de la réforme, une réforme qui touche tous les Canadiens, y compris les 40 p. cent de Québécois qui ont voté pour le "oui". Enfin, M. Clark lance un appel à l'union de tous les Québécois et des autres Canadiens pour que cette réforme devienne réalité.

. **M. Ed Broadbent, chef du Nouveau Parti démocratique.** "Je suis absolument enchanté. C'est clair que la vaste majorité des Québécois veut demeurer Canadiens", a affirmé M. Broadbent, ajoutant que les Québécois n'avaient pas voté en faveur du *statu quo*. "Il faut convoquer une conférence constitutionnelle dès cet été pour provoquer des changements", a-t-il conclu.

. **M. William Davis, premier ministre de l'Ontario.** "Le vote des Québécois est basé sur la conviction que le reste du Canada n'appuie pas le *statu quo*", pense M. Davis. Aussi, ajoute-t-il, "mon gouvernement va se mettre à l'oeuvre immédiatement pour préparer la position ontarienne sur les réformes nécessaires à notre constitution canadienne". M. Davis réitère son appel pour la tenue "le plus tôt possible" d'une conférence constitutionnelle des premiers ministres.

. **M. Peter Lougheed, premier ministre de l'Alberta.** M. Lougheed a déclaré qu'il était disposé à se rendre à une conférence constitutionnelle. La meilleure façon de rassurer les Québécois, a-t-il dit, est de continuer à réclamer, avec vigueur, les droits des provinces.

. **M. Bill Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique.** M. Bennett se dit très heureux de la victoire du "non" mais ajoute que "le problème canadien n'est pas résolu".

. **M. Sterling Lyon, premier ministre du Manitoba.** M. Lyon a déclaré qu'il était très heureux que le Québec ait voté "non" mais qu'il ne doit pas s'attendre à "des faveurs spéciales" de la part des autres provinces. Il pense toutefois que l'on pourrait modifier la Constitution d'ici deux ans par une série de conférences fédérales-provinciales.

. **M. Richard Hatfield, premier ministre du Nouveau-Brunswick.** Selon M. Hatfield, la leçon à retenir du référendum est que "l'indépendance n'est ouverte à personne parce que le peuple canadien ne laissera pas les hommes politiques détruire le pays. Il faudra travailler avec maturité à résoudre le problème du pays".

. **M. Brian Peckford, premier ministre de Terre-Neuve.** Pour M. Peckford, le résultat du référendum indique que les Québécois veulent des changements mais au sein de la Confédération. La question principale est maintenant, dit-il, de décider du partage des pouvoirs et des institutions politiques.

. **M. Angus Mclean, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard.** La victoire du "non" est rassurante, affirme M. Mclean, ajoutant qu'elle fera comprendre aux habitants de sa province que les Québécois veulent rester dans la Confédération. "Nous devons tous travailler en vue d'un compromis acceptable pour tous".

. **M. John Buchanan, premier ministre de la Nouvelle-Écosse.** M. Buchanan a exprimé sa satisfaction et a dit espérer que les provinces puissent travailler ensemble à la réforme de la Constitution.

. **Michel Roy, Le Devoir, 22 mai.** "S'il veut devenir un interlocuteur valable et représentatif du Québec dans les négociations auxquelles M. Trudeau le convie, le gouvernement [du Québec]...doit solliciter un nouveau mandat. S'il refuse, par fidélité à ses principes, d'emprunter cette voie de retraite, il doit en tirer les conséquences et accepter, le temps qu'il faut, de poursuivre son combat légitime dans l'Opposition".

. **Pierre Tremblay, Le Droit, 21 mai.** "...On a le sentiment que l'événement référendaire porte une indication certaine de l'urgence et que celle-ci est comprise ailleurs au pays. Sans tarder, mais sans précipitation, [tous les hommes politiques] devront s'acharner à faire une place aux particularismes qui transfigurent le Canada, surtout celui du Québec qui, pour avoir exercé son libre droit à l'autodétermination, vient le premier de choisir de rebâtir le pays".

. **The Montreal Gazette, 21 mai.** Il incombe maintenant à tous les Canadiens de panser leurs blessures et de prouver que la profession de foi [des Québécois envers le Canada] était justifiée. C'est là un défi énorme et urgent.

---

## Un hôtel pas comme les autres

Une Canadienne, originaire d'Ottawa, a réalisé son rêve: diriger un hôtel dans une maison du XVe siècle située dans un village du Languedoc (France).

"Tout a commencé il y a dix ans, raconte Mlle Nancy Burpee; j'avais envie de travailler à la maison, et de vivre dans un pays au climat plus clément". C'est alors qu'elle décida d'ouvrir un petit hôtel en France.

Mlle Burpee, qui fut, entre autres, secrétaire de M. Walter Gordon quand il était ministre des Finances, est une excellente administratrice. De plus, elle aime la fine cuisine, la décoration, le bridge; elle aime aussi recevoir et causer avec des amis. Ces qualités ont été autant d'atouts dans le succès de son entreprise.

Après avoir choisi de s'installer à Puycelci, petite localité située à 65 kilomètres de Toulouse, Mlle Burpee a res-

tauré une vieille maison de pierre et de stuc pour en faire un petit hôtel de cinq chambres. Elle a su y donner charme, confort, élégance, bon goût, tout en gardant une atmosphère agréable de détente.

Mlle Burger prend ses repas avec ses "invités" dans l'élégante salle à manger, et joue souvent au bridge avec eux.

Fin cordon bleu, elle fait la cuisine elle-même. "J'aime servir certains plats de la région, dit-elle, le cassoulet, par exemple, ainsi que des tartes maison aux légumes ou aux anchois, ou encore un soufflé au caviar." Les pâtés, spécialité de la région, sont aussi au menu de ses repas de gourmet qu'accompagnent de bons vins, aussi de la région. Les desserts sont des plus variés: fruits, en particulier les figues fraîches, mousses ou gâteaux français.

Le prix d'une nuitée est de \$320 pour deux personnes, dîner et petit déjeuner inclus.

---

## 2 000 kilomètres en ski de fond

Louis Craig, Claude Duguay, André Laperrière et Robert Picher sont de retour à Montréal après avoir réussi l'extraordinaire exploit de traverser le Québec en ski de randonnée en parcourant une distance de 2 000 kilomètres en quatre mois et 10 jours. Partis le 27 décembre dernier du lac Supérieur, au nord de Montréal, les quatre aventuriers ont atteint Fort Chimo le 7 mai.

Plus de 12 mois ont été nécessaires pour mettre au point les préparatifs d'Expédition Québec 80: la confection des vêtements et du matériel, l'élaboration des menus, les recherches cartographiques et le tracé de l'itinéraire.

Des tests physiologiques et un projet de film sont encore des étapes à franchir en vue d'assurer la réussite de l'expédition.

Sur le terrain, 14 relais ont été prévus pour le ravitaillement du groupe, soit par camion, par train ou par avion, le cas échéant. Une grande partie du parcours empruntait les grands lacs et rivières gelés.

Louis Craig, 28 ans, est technicien de cinéma, Claude Duguay, 28 ans, est étudiant en récréologie, à Trois-Rivières, André Laperrière, 26 ans, est guide de montagne, et Robert Picher, 27 ans, est technicien d'aménagement cinématographique et alieutique.

*Le Devoir*, 15 avril.

---

## Exode vers la campagne

Les Canadiens qui, il n'y a pas si longtemps, s'empressaient vers le centre des villes ont maintenant tendance à s'établir dans les banlieues, voire à la campagne, selon un rapport de Statistique Canada basé sur le recensement de 1976.

Il ne s'agit pas cependant d'un mouvement d'une grande ampleur; le pourcentage des citadins est passé de 76,1 p. cent en 1971 à 75,5 p. cent en 1976.

Selon le rapport, l'encombrement, la fréquence des crimes, la pollution et le bruit ont convaincu nombre de personnes que la croissance urbaine sans planification minutieuse allait trop loin.

Mais les villes où vivent trois Canadiens sur quatre sont plus petites que New York, Mexico, Tokyo, par exemple. Il se peut donc que les Canadiens échappent aux problèmes économiques et sociaux des très grandes villes.

Le rapport signale que les États-Unis témoignent déjà d'une tendance au retour à la terre. Si cette tendance se manifeste au Canada, il pourrait y avoir une renaissance rurale.

Le rapport note toutefois que la hausse du coût de l'énergie peut encourager certaines personnes à s'établir dans les centres-villes, désertés par 133 806 personnes à Montréal de 1971 à 1976, par 79 468 à Toronto et par 16 110 à Vancouver.

---

## Des jeux québécois gagnants d'un concours canado-américain

La province de Québec s'est classée première pour la qualité de ses jeux éducatifs portant sur la sécurité sur les routes, lors d'un concours pour la meilleure campagne publicitaire pour enfants qui a eu lieu à Claymont au Delaware (États-Unis). Dix-huit États américains et provinces canadiennes ont participé à ce concours qui opposait l'Est des États-Unis et du Canada.

Le concours était commandité par l'American Association of Motor Vehicle Administrators (AAMVA).

Le Québec a gagné son prix pour les jeux suivants: *Sagix m'apprend* et *Bingo Sagix*.

L'an dernier, 475 000 écoliers du Québec de quatrième, cinquième et sixième années ont appris progressivement les rudiments de la signalisation routière en jouant au *Bingo Sagix*.

*Sagix m'apprend* comprend des affiches-décor, des mobiles et des jeux de calcul. Il a été conçu pour les enfants d'écoles maternelles et primaires.

Les efforts du Québec en matière de sécurité routière ont grandement été récompensés par l'intérêt que l'AAMVA a porté aux jeux conçus par le ministère du Transport du Québec en collaboration avec la Ligue de sécurité du Québec.

---

## Contribution des femmes à l'évolution des francophones

La Fédération des femmes canadiennes-françaises (FFCF) a entrepris une étude pour faire connaître et reconnaître la contribution inestimable des femmes à l'évolution des collectivités francophones en dehors du Québec.

Cette étude, menée au niveau national, comporte deux volets: le premier vise à illustrer l'importance, dans l'histoire, de la place occupée par les femmes dans le développement de leurs collectivités depuis les origines. Le second, situé à l'époque contemporaine, tente de dégager le portrait actuel de la francophonie, de ses besoins, de ses aspirations, et ce, à partir d'une analyse statistique et d'entrevues avec des femmes de régions différentes du Canada.

Les résultats feront l'objet d'un ouvrage dont la publication est prévue dans deux ans.

## La chronique des arts

### Déductions pour amortissement appliquées aux films

Le Secrétaire d'État, M. Francis Fox, a annoncé que son ministère entreprendrait des consultations avec les représentants de l'industrie cinématographique pour modifier les dispositions relatives à la déduction pour amortissement de façon à les appliquer aux investissements faits dans les films canadiens.

La déduction pour amortissement permet au contribuable qui investit dans un film canadien admissible de déduire 100 p. cent du montant investi sur son revenu imposable au cours d'une année, en général l'année au cours de laquelle le film a été fait. Pour être admissible, un film canadien doit satisfaire aux critères énoncés dans le règlement de l'impôt sur le revenu et doit être attesté en ce sens par le Secrétaire d'État. Ce stimulant s'applique aux films et aux bandes vidéo, que ce soit des courts ou des longs métrages.

M. Fox a attribué l'expansion rapide de la production cinématographique canadienne à l'augmentation des capitaux investis par le secteur privé, ce qui, doublé du vigoureux programme de financement mis sur pied par la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, a fait grimper la production de longs métrages à un sommet sans précédent en 1979, soit 160 millions.

### Prix littéraire de la ville de Montréal

Le Grand Prix littéraire de la ville de Montréal a été attribué à l'écrivain Roch Carrier pour son recueil de nouvelles intitulé *Les Enfants du bonhomme dans la lune* publié par les Éditions internationales Alain Stanké.

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, a remis au récipiendaire un chèque de \$3 000 au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 30 avril, au pavillon Hélène-de-Champlain à Montréal.

Neuf oeuvres avaient été retenues par un jury dont les membres avaient été appelés à effectuer un premier choix parmi les 83 livres qui leur avaient été soumis.

La présidence d'honneur du Grand prix avait été confiée à M. Charles-A. Lussier, directeur du Conseil des arts du Canada.

### Monument à un artiste canadien

A Masset, îles de la Reine-Charlotte (Colombie-Britannique), l'on peut voir, dressé face à la mer, un bâtiment remarquable dont l'un des murs de bois est entièrement couvert d'une fresque aux couleurs vives, d'origine amérindienne.

Ce bâtiment abrite une école de sculpture sur bois traditionnelle pour les autochtones. Il est en même temps un monument d'une grande signification pour la population de la région, car il commémore l'oeuvre et la vie d'un grand sculpteur canadien, Tahayren. L'arrière-petit-fils de Tahayren, Robert Davidson, a sculpté la façade de cette école de sculpture, érigée en l'honneur de son célèbre ancêtre.

Une plaque commémorative rédigée en anglais, en français et en Haida, dialecte parlé dans la région de Masset, résume la vie et l'oeuvre du sculpteur. Charlie Edenshaw était le plus important sculpteur haida au moment où l'art de cette tribu commença à acquérir une renommée internationale. Né à Skidegare, il apprit de son oncle les techniques de la sculpture traditionnelle et les mit au service de son génie artistique. Ses oeuvres sont d'un style personnel et moderne qui a repoussé les frontières tradition-



Vue intérieure de l'école, avec un totem moderne de style haida sculpté par Robert Davidson.



Masque traditionnel haida, oeuvre de Tahayren (Charlie Edenshaw) sculpteur de Colombie-Britannique.

nelles de la sculpture haida.

En outre, lors de la publication d'anthropologies l'on fit souvent appel à Tahayren, à titre de conseiller et d'illustrateur; tel fut le cas, par exemple, pour l'oeuvre de J.R. Swanton.

Au cours de sa jeunesse, Tahayren connu la maladie et la pauvreté. Dès son jeune âge, il développa ses talents en travaillant l'or et l'argent. Sa personnalité artistique s'épanouit lentement; parvenu à maturité, il produisit de belles oeuvres sur bois, argilite et argent.

Il fut l'un des rares Amérindiens à vivre exclusivement de son art. Sa vie et son oeuvre ont été relatées par des anthropologues tels que Marius Barbeau. En langue indienne, "Tahayren" signifie "Bruit-dans-la-maison".

Ses sculptures sont exposées dans des musées d'Amérique du Nord et d'Europe.

Les éditions Nouvelle Optique ont lancé dernièrement l'ouvrage *Jacques Grand'Maison-Le Roc et la Source - entretiens avec Gilbert Tarrab*. Le chanoine Grand'Maison est très connu aux titres de sociologue, universitaire, animateur dans les domaines de l'économie et de la vie culturelle, et d'auteur prolifique.

Le festival des Films du monde de Montréal aura lieu cette année du 22 août au 1er septembre.

## Politiques et... (suite de la page 2)

27 000 barils par jour en 1985 et de 52 000 barils par jour d'ici 1990.

Je suis également heureux de constater que l'objectif national de remplacement du pétrole par d'autres formes d'énergie est partagé par la Colombie-Britannique. Mon homologue provincial a annoncé récemment la tenue d'audiences publiques sur tous les aspects du projet d'extension du gazoduc vers l'île de Vancouver. S'il est approuvé, ce projet pourrait desservir en gaz naturel, dès 1983, un marché potentiel de 450 000 personnes, soit environ 18 p. cent de la population de la Colombie-Britannique...

Dans les secteurs commercial et industriel, en particulier dans l'Est canadien, on utilise beaucoup à l'heure actuelle une huile lourde relativement bon marché, appelée "mazout", et qui est un sous-produit du raffinage du pétrole.

Ce produit pétrolier résiduel est depuis des dizaines d'années la clé de voûte de la consommation industrielle d'énergie dans tout l'Est canadien. Cependant, à mesure que les quantités disponibles de gaz naturel augmenteront, il n'y aura plus lieu de transformer en mazout jusqu'à la moitié des produits d'une raffinerie.

A cet égard, j'ai le plaisir d'annoncer... que j'ai obtenu l'engagement de mettre en place des installations d'amélioration dans trois raffineries de l'Est du Canada qui sont d'importants producteurs de mazout: les usines Petrosar et Suncor à Sarnia (Ontario) et la raffinerie Ultramar près de Québec.

L'objectif est de tirer un meilleur parti du pétrole brut disponible, de satisfaire les besoins du marché en essence, en carburant d'aviation, en carburant diesel et en d'autres produits, et de diminuer le gaspillage qu'entraîne actuellement le ni-

veau élevé de production de mazout...

Les deux raffineries de Sarnia se sont engagées à éliminer substantiellement leur production de mazout d'ici 1984 et, d'ici là, à la réduire. Le coût des installations mentionnées sera de plus de \$500 millions. Cela signifie que les quelque 35 000 barils de mazout actuellement exportés chaque jour vers les États-Unis et les 10 000 barils actuellement absorbés chaque jour par le marché ontarien seront transformés au Canada en produits pétroliers légers.

De même, la raffinerie Ultramar s'est engagée à commencer presque immédiatement la construction des installations d'amélioration à Saint-Romuald (Québec), moyennant un meilleur accès au brut canadien. La première étape des travaux consistera à construire à la raffinerie de Saint-Romuald une installation de craquage catalytique qui coûtera environ \$150 millions. Cela permettra de fabriquer une plus grande quantité d'autres produits, principalement des carburants, et de diminuer de plus de 20 000 barils par jour la production de mazout.

...Nous avons obtenu un engagement analogue pour la raffinerie de l'Imperial Oil à Strathcona, près d'Edmonton. L'Imperial Oil s'est engagée à être en mesure, d'ici 1982, de diminuer ses exportations de mazout de 8 000 barils par jour.

Environ les deux tiers du mazout produit au Québec proviennent de six raffineries situées à proximité les unes des autres dans Montréal-Est. Nous envisageons donc la mise en place d'une installation centrale d'amélioration à Montréal, qui pourrait traiter de 50 000 à 80 000 barils de mazout par jour. Un projet de cette ampleur entraînerait des investissements d'environ \$1,5 milliard.

La construction de ces cinq installations donnera les capacités voulues pour mieux utiliser environ 125 000 barils de mazout par jour, ouvrant des possibilités pour le gaz naturel, permettant d'employer plus efficacement nos approvisionnements en pétrole intérieur et étranger, et diminuant notre dépendance à l'égard des importations.

Sur le plan quantitatif, ce projet équivaut à ajouter à nos approvisionnements pétroliers le volume qu'apporterait une usine d'exploitation de sables bitumineux coûtant \$6 milliards. Or, la série d'investissements dont je viens de parler nous permettra d'obtenir ce supplément de volume pour un prix deux fois moins élevé et environ trois ans plus tôt...

Les mesures que je viens d'annoncer permettront d'augmenter la quantité disponible de produits pétroliers légers sans dégarnir nos réserves actuelles. Elles bénéficieront à toutes les régions du pays, et aussi bien aux fournisseurs qu'aux consommateurs d'énergie...

## Rejet clair de la... (suite de la page 5)

la volonté du peuple, plusieurs dispositions de nos lois organiques actuelles, mais elle devra aussi comprendre des éléments nouveaux, reflétant les propositions les plus innovatrices que nos consultations mettront en lumière ou qui se dégageront des nombreux travaux d'analyse et de réflexion que la volonté de changement des Canadiens a suscités ces dernières années...

"Je serai en mesure... de consulter les chefs des autres partis au Parlement, de communiquer avec tous les premiers ministres provinciaux et d'aviser des meilleurs moyens de faire aboutir le renouvellement constitutionnel. Pour aujourd'hui, tout ce que je peux dire avec certitude, c'est que le gouvernement que je dirige est profondément convaincu que le processus de renouvellement constitutionnel doit démarrer sans délai..."

## Nouvelles brèves

**Le Conseil de recherches** en sciences sociales et humanités a annoncé des subventions de plus de \$3 millions; entre autres: une somme de \$1,6 million est accordée à l'Université McMaster, à Hamilton (Ont.), pour la publication des oeuvres du philosophe Bertrand Russell. L'Université de Toronto reçoit \$900 000 pour continuer la publication de 12 volumes de biographies de 600 personnalités canadiennes et l'Université Laval (Québec) \$300 000 pour de nouvelles recherches en vue de publier un dictionnaire de langue française.

**Un tunnel** reliera-t-il l'île Vancouver au continent? L'idée a été lancée par le ministre de la Science et de la Technologie de la Colombie-Britannique, lequel a demandé au cabinet provincial l'autorisation d'entamer les études préalables à ce projet. La distance entre l'île et le continent, soit plus de 40 kilomètres, est légèrement supérieure à la largeur du Pas de Calais.

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef, Prisca Nicolas.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.*